

PRIX DE L'ABONNEMENT

EDITION QUOTIDIENNE
Un an, 3 00
Six mois, 2 00
Trois mois, 1 50
Quatre mois, 1 00

EDITION HEBDOMADAIRE
Un an, on comptant, d'avance, 1 00

ERNEST PACAUD, Editeur-proprétaire

BUREAUX: 92 Côte Lamontagne, Basse-Ville, Québec

ULRIC BARTHE, Rédacteur

L'ÉLECTEUR

QUEBEC, 6 DÉCEMBRE 1893

Audacieuse opération

Que de fois n'ai-je point fait campagne contre les conditions hygiéniques de l'Asile de Beauport? On me répondait que j'étais un hérétique, un partisan du docteur Tuke, et un support de Sa Majesté Satanique, un méchant plume, etc., etc.

Maintenant que cet incroyable état de choses est rendu public, qu'il n'est plus permis d'en douter, on tirera-t-on la leçon qui s'impose, ou la législature récompensera-t-elle les propriétaires de l'Asile de Beauport de leur "belle conduite passée" en se faisant le complice du gigantesque coup de filet qu'ils ont préparé?

Il y a une circonstance pénible, attestant dans toute cette infâme intrigue: On y a introduit une communauté religieuse pour s'en servir comme d'un bouclier. Les pauvres Sœurs ont servi d'instruments inconscients entre les mains de M. L. P. Pelletier et de M. Landry.

Les Sœurs peuvent disparaître demain, dans dix ans au moins: le gouvernement reste, est forcé de rester et de payer tribut soixante années durant à des gens qui se sont enrichis à même cette institution de Beauport, qui a acquis une si peu enviable notoriété dans notre histoire politique.

Si la législature ratifie cette audacieuse opération, elle peut tout faire. Il y a de graves influences en jeu. M. Landry n'est point le premier venu, et M. Pelletier est homme de ressources. Le contrat dont ils sont les auteurs est le fruit d'un plan des longtemps combiné. Vous allez voir que ces deux piliers d'Eglise vont invoquer la nécessité de protéger les religieuses, nos chères et belles communautés, etc., etc.

J. ISRAËL TARTÉ.

Une seconde lettre de M. le juge Gagné

Chicoutimi, 3 décembre 1893. M. le rédacteur de l'Électeur, Vous avez publié ma lettre, et je vous en remercie, mais vous avez exprimé votre étonnement de ce que j'ai jugé à propos de protester l'année dernière.

Je n'étais pas mis en cause personnellement, et je ne vois pas pourquoi j'aurais alors protesté. Cette année, ce n'est plus la même chose. Vous dites que c'est à moi que ces \$2,250 ont été payés, et que mes reçus sont au dossier; et vous me dénoncez comme complice, c'est-à-dire comme ayant participé à des fraudes ou à des vols.

Maintenant, avez-vous prouvé que vous avez mes reçus et que M. McGreevy m'a payé directement ou par d'autres en son nom une somme de \$2,250 pour l'élection de 1887?

Pas du tout. Vous admettez implicitement que ce n'est pas à moi; mais vous dites: "Ce qu'il y a de certain et d'est pas contesté au reste, c'est que \$2,250 des "argentés volés ont servi à promouvoir la candidature de M. Gagné."

Cela est contesté, au contraire, et n'est pas prouvé du tout, je le disais dans ma première lettre. Mais là n'est pas la question. Encore une fois la question est de savoir si vous avez mes reçus pour cette somme et si vous êtes justifiable de me désigner comme l'un des récepteurs.

M. Gagné a-t-il payé à moi, jamais en son nom, l'argent (argent volé) qui a servi à promouvoir la candidature de M. Gagné? Je ne puis le dire, mais si vous n'affirmez plus que cette somme de \$2,250 m'a été payée à moi-même par M. McGreevy ou en son nom (c'est-à-dire à d'autres qu'elle aurait été), et vous me donnez crédit de l'affirmation que j'ai faite de n'avoir pas eu connaissance

naissance que d'autres aient reçu de l'argent de M. McGreevy pour moi pour l'élection de 1887. Vous n'avez donc pas raison de m'accuser de complicité dans les fraudes dont parle votre journal.

Je ne suis pas pris du désir de causer des ennemis à l'Électeur, je vous déclare que je me contenterai de la publication de la présente lettre.

Veillez me croire, M. le rédacteur, Votre obéissant serviteur, J. A. GAGNÉ.

Note de la rédaction.—Puisque M. le juge Gagné est satisfait, tant mieux! nous laissons les sommes aussi.

Le lecteur qui conserve la collection de notre journal pourra constater que ce que nous avons dit au sujet de M. le juge le 22 novembre dernier était beaucoup moins grave que ce que nous avons publié les 7 et 14 juin 1892.

En effet, le 22 novembre, nous nous sommes contentés de publier l'état récapitulatif toutes les sommes payées par M. McGreevy, qui avait déjà paru le 14 juin 1892.

Nous ne donnions aucun des détails publiés dans notre numéro du 7 juin 1892, qui étaient beaucoup plus graves et qui cependant n'avaient provoqué aucune protestation de la part du savant magistrat.

M. le juge Gagné s'en tient maintenant à un seul point: Dans votre article intitulé Les vrais comptes et en donnant la liste de ceux qui s'étaient partagés les argentés volés, vous avez dit d'une manière générale que les reçus de ceux qui figuraient sur cette liste étaient au dossier.

Or, ceci n'est pas exact. Entendons-nous bien.

Il n'est pas nécessaire, pour avoir le reçu d'une personne, qu'elle-même signe. Ce reçu n'en lie pas moins cette personne si, au lieu d'être signé par elle-même, il l'est par ses agents. C'est ce que nous avons prétendu dans le cas de M. Belleau et celui de M. Burroughs.

Dans le premier cas, les reçus étaient signés par les frères de M. Belleau, et nous nous sommes crus justifiables de dire que c'étaient ses reçus. Dans le cas de M. Burroughs, ils étaient signés par M. Gaboury, président de la Banque Nationale. Nous avons maintenu notre prétention que c'étaient les reçus de M. Burroughs, parce que nous savions que M. Gaboury n'était pas homme à retirer ces montants pour un autre sans y être autorisé, et encore moins à les retirer pour M. Burroughs et ses associés.

Dans le cas de M. le juge Gagné, c'est la maison Price qui a reçu ces argentés pour être placés au crédit de M. Gagné, en qualité de caudat.

Nous nous refusons à croire, jusqu'à preuve du contraire, et nonobstant l'affirmation de M. le juge, que la maison Price se soit approprié les argentés qu'elle recevait pour être mis au crédit de M. Gagné, ou qu'elle les ait ainsi touchés pour lui sans autorité.

Voilà ce qui ressort des faits, et nous regrettons de ne pouvoir les interpréter de façon à être plus agréables à M. le juge.

Une voix française et catholique d'Ontario

Que notre public lise et médite ces paroles du Canada, le principal organe de nos compatriotes de la province voisine.

La Canada n'est pas un journal de parti. Il a été de tout temps conservateur. Mais les événements récents lui ont fait briser ses chaînes.

L'influence ministérielle, toute-puissante à la capitale, n'a pu étouffer son franc parler.

"L'on ne peut plus dissimuler, dit notre confrère, le fait patent que les préjugés religieux sont devenus contre sir Oliver Mowat, à cause de son attitude ferme en faveur des écoles catholiques. Voilà le cri de guerre que l'on a lancé contre lui et au moyen duquel les tories espèrent atteindre le but de leur ambition, à savoir, la prochaine élection générale de la province. Le parti tory utilise l'association des Patrons de l'Industrie et la P. P. A. pour atteindre son but. S'il faut pour cela spolier les droits acquis, violer la constitution, mettre en péril la paix religieuse et nationale dans tout le pays, les tories sont prêts à entreprendre quelle que soit l'issue. Encouragés par les succès qu'ils ont eu auprès de sir John Thompson, ils ne s'arrêteront plus à mi-chemin.

Cette situation ne laisse pas de grandement nous préoccuper, mais nous ne pouvons pas dire qu'elle nous surprenne. Nous avons, depuis de longs mois, vu nos tories se servir de la même méthode, et nous savons que le fond de notre pensée est ce sujet.

Le coup d'état de M. Angers a été un coup fâcheux pour la race française du Canada. Si un lieutenant-gouverneur peut impunément violer la constitution et, au moyen de subterfuges plus ou moins honorables, faire appuyer son action par la population de la province de Québec, qu'avons-nous à dire, nous Canadiens-français, si la même chose se répète à notre endroit d'Ontario?

On n'aurait pas ici renvoyer un ministre en majorité, mais on peut renvoyer ce ministre en soulevant les plus basses passions, et, ensuite, l'on pourra impunément priver de ses droits une minorité respectée en autant d'effrontement par-dessus toutes les barrières que présente la constitution.

On n'aurait pas la duplicité impardonnable qu'on a déployée sur John Thompson et nos chefs français, dans l'affaire des écoles du Manitoba, sont le plus grand encouragement qui pût être offert aux fanatiques et aux démagogues.

Le respect de nos lois fondamentales n'existe plus par conséquent, nous sommes livrés au régime du plus fort.

Sir Oliver Mowat est en lutte à tous les éléments les plus dangereux qui puissent être soulevés contre lui. Cette guerre acharnée lui est déclarée parce qu'il veut faire respecter la constitution à notre endroit.

Les élections générales de la province auront probablement lieu d'ici au printemps prochain. Sir Oliver Mowat, avec ses soixante et douze années, fera probablement appel au peuple pour la dernière fois. La lutte qu'on va lui livrer sera terrible.

Il offrira, d'ici là, à tous les attentats contre la liberté et les droits des catholiques la même résistance ferme et patriotique que celle qu'il a offerte en 1880 et en 1890.

Quand arrivera pour nous le moment de défendre nos droits, allions-nous encore trouver parmi nos compatriotes des intelligences aveuglées et des bouches scandalieusement fermées par l'esprit de parti?

Le moment solennel arrivera bientôt, malheur à nous si nous manquons au devoir le plus sacré!

Actualités

Le bateau n'a pu traverser après 5 h. 30 hier après-midi à cause des glaces.

Le plus jeune des fils de Lord Dufferin est à l'Hôtel Windsor, à Montréal.

Sir Richard Cartwright perdra la parole à Toronto mardi prochain.

Le comité du Carnaval a fait rudement de besogne hier soir.

Le lieutenant-gouverneur Carvell, de l'île du Prince-Édouard, est dangereusement malade.

Nous regrettons d'apprendre que Son Honneur le lieutenant-gouverneur Chapeau souffre d'une légère indisposition.

La crise est maintenant terminée en Italie. Le nouveau gouvernement a été complétement hier.

M. Dupuy, ex-premier ministre, a été élu hier président de la chambre des députés en remplacement de M. Casimir Périer, devenu premier ministre.

La Russie a une population de 120 millions d'habitants. La France a bien le droit de se réjouir d'avoir un pareil allié.

Il se fait en ce moment des démarches pour obtenir un rapprochement entre la France et l'Italie, une véritable réconciliation.

Les hommes les plus marquants des deux pays sont en conférence à ce sujet.

Le Monde dirait hier soir: "Une lettre que nous adressons un Québécois généralement bien renseigné nous apprend qu'à la suite de certain différend que nous ne pouvons faire connaître, les ministres Hall et Nantel ont eu menacé ou offert de remettre leurs portefeuilles."

Sir John Thompson, protectionniste enragé à Montréal il y a un mois, est devenu soudain réformiste à Picton après Winnipeg.

Sir Oliver Mowat avait la même souplesse, il devient partisan de la P. P. A. après Bruce et Lacombe.

Heureusement que les libéraux ne sont pas des saltimbanques. Les principes dominent le désir du pouvoir.

Les socialistes ont livré hier leur premier assaut au nouveau gouvernement français. Ils n'ont été repoussés que par une majorité de 31.

Le vote a été 257 contre 220. M. Pascal Grusset, socialiste, avait proposé qu'une amnistie générale fût accordée à toutes les personnes condamnées pour délits politiques, de presse et de grève.

Une bonne note pour le Courrier du Canada: "Pour notre part, disait-il hier soir, nous regrettons profondément la victoire des démentés qui ont triomphé dans les élections de samedi."

Si le gouvernement Mowat doit succomber devant ces éléments de fanatisme et de haine, nous déplorerons la chute du gouvernement Mowat."

Ces remarques seront d'autant plus appréciées que les autres journaux français, à l'exception du Monde, semblent s'être donné le mot pour cacher à leurs lecteurs ce qui se passe en ce moment à Ontario.

Les conservateurs affectent en vain de faire croire qu'ils sont par le temps qui court en harmonie avec le sentiment avec les démocrates des États-Unis.

C'est un trompe-l'œil. Leur vrai sentiment, on le retrouve dans une infinité de petites échappées du genre de celle-ci, prise dans l'Empire, leur principal organe: "Le projet de tarif américain ne dit rien du whisky. C'est qu'il ne faut pas toucher à l'une des nécessités de la vie démocratique."

Joseph Bureau, l'ex-constable de police à la gare Bonaventure à Montréal, a été libéré hier matin, à huit heures. Le prisonnier avait été condamné le 5 juin 1888 à cinq années de pénitencier, par le juge Baily, par un arrêt, de complicité avec les détectives Foley et Naegeli, volé une somme d'environ \$1,200 dans les voitures du Grand-Tronc. La bonne conduite de l'accusé lui a valu une diminution de peine de six mois et cinq jours. Sa santé, qui avait été chanceuse, est tout à fait revenue.

Ce qui se prépare: "Le club sir John A. Macdonald, composé de tout ce que Montréal compte de jeunes tories, a eu une assemblée hier soir à la salle Walford."

Nous jeunes conservateurs anglais y ont fait une fort étrange discussion et pris un coup de tête qui nous a fait perdre tout honneur. On a discuté sur l'utilité de l'Assemblée Législative de Québec, et ce qui, plus est, on a décidé à une grande majorité que cette utilité avait cessé. Remarque qu'il ne s'agit pas du Conseil Législatif. C'est la branche populaire de notre législature que ces blancs-becs veulent supprimer.

Ce n'est guère d'importance au point de vue pratique; mais cela nous démontre quelle éducation politique on donne à ces jeunes gens. Supprimer la Législature de Québec, c'est nous faire marcher de plusieurs pas dans la voie qui conduit à l'union législative.

Ces idées s'expliquent facilement dans le

cerveau de ces jeunes tories qui sont pour la plupart des fanatiques appartenant à l'école McCarthy.

Cela démontre aussi que ce genre d'opinion est soutenu par les chefs tories anglais, non seulement dans Ontario, mais même à Montréal."

Le Monde dit que ce sont les excès des castors qui ont provoqué les hostilités dont souffre en ce moment la minorité catholique d'Ontario.

Ce n'est pas exact. Nous n'avons pas mission de défendre les castors qui sont aujourd'hui nos ennemis, mais la vérité nous oblige de rétablir les faits.

Les castors ont reproché à une certaine fraction de catholiques de ne pas être aussi catholiques qu'eux, de ne pas assez affirmer leurs droits, mais ils n'ont jamais préché la guerre aux protestants.

Un contraire ils ont toujours par leur propagande contribué à perpétuer l'alliance bleu-orangiste qui nous tue aujourd'hui.

Is s'imaginent voir dans la famille catholique des ennemis plus dangereux que les tories!

Ce n'est pas assurément à ceux-ci, qui ont bénéficié de leur croisade, à en plaindre.

A LA CHAMBRE

L'exposé budgétaire enfin arrivé

UN PAUVRE DISCOURS

Les taxes ne seront pas diminuées

REVELATIONS STUPEFIANTES SUR L'EMPRUNT

Un marché honteux

Ce que le trésorier a dû promettre pour avoir ses 4 millions

DÉBAT INTÉRESSANT

Galerie de la Presse, 6 décembre.

La séance, qui dure de 3 h. 30 à minuit, est presque entièrement consacrée à la question financière.

L'hon. M. Hall se livre enfin de son exposé financier.

L'exposé budgétaire de l'hon. M. Hall, le troisième en date, est naturellement, dans les termes si nous les chiffres, un panegyrique en règle de l'administration actuelle. Il ne reste plus dans l'esprit de ces messieurs l'ombre d'un doute sur ceci: ils ont sauvé l'approvisionnement!

Naturellement, le trésorier tient à la légende des extravagances du gouvernement. Il se fait un plaisir de faire tout le mal, et maintenant les affaires sont sur un pied de solidité inouï.

En somme, le discours du trésorier n'est pas un grand effort littéraire. Ce n'est à vrai dire qu'une suite de tableaux, d'additions et de soustractions extrêmement indigestes. Il faudra étudier cela à loisir, et ce sera, m'assurent nos amis de la gauche, un véritable plaisir, car on le sait, depuis son fameux discours de la salle Windsor, notre trésorier a l'esprit légèrement tourné à la fantaisie. C'est un romancier déguisé sous la froide et trompeuse apparence du grave législateur.

Une déclaration qui a fait lever les têtes, c'est la promesse, encore vague et indéfinie, d'une prochaine diminution des taxes. Le trésorier donne même à entendre que ce sera l'an prochain. Mais, après déception! quelques instants après, le ministre s'obstine, il déclare qu'il ne pourra faire disparaître une grande partie des taxes qu'après que les remboursements de dépôts de garanti des chemins de fer auront été réduits de moitié, ce qui arrivera en l'an de grâce 1895!

Jusqu'à-là, ce bon peuple paiera. Pour cette année, le trésorier dit que les taxes resteront les mêmes dans les grandes lignes, on se contentera d'une légère réduction sur le taux de la taxe sur les fûtes de vente; les taxes sur les successions et les licences de commerce seront remodèles mais non diminuées.

Le trésorier a aussi dit quelques mots sur l'arbitrage des comptes avec Ontario et le Dominion. Mais comme il n'y avait pas de quoi se vanter, ça n'a pas été long.

En somme l'exposé budgétaire est exceptionnellement pauvre cette année: c'est ce que tout le monde n'a pu s'empêcher de remarquer.

Le chef de l'opposition d'ironie et décidément agressive par laquelle l'honorable M. Marchand a ouvert le feu du côté de l'opposition. En voici un pâle aperçu:

—Je félicite l'honorable trésorier: il a été court, c'est un mérite. Il est seulement malheureux que cette concision ait mis à la clarté de l'opposition. Le trésorier, encore une fois développé une étrange habileté à magnifier ou rapetisser à volonté, suivant les besoins du moment, les faits et les chiffres. Aussi, ne pouvons-nous nous défendre d'accepter avec une certaine défiance les dépenses que nous venons d'entendre.

L'autre jour, le trésorier a pris à partie mon administration les affaires de l'Assemblée Législative pendant mon terme d'Orateur. Par distraction sans doute, il avait oublié que sur le total de dépenses de 1889-90 qu'il fixait à \$312,000, il y avait \$44,895 pour les dépenses de l'Assemblée Législative; \$57,000 pour dépenses d'élections générales; \$4,000 pour le greffier en loi; \$4,000 pour le Harnard-Desjardins, et \$38,000 (Suite à la deuxième page)

THEATRE ROYAL

Semaine commençant lundi 4 déc. Troupe de Miss Bobbie Carson

Les grandes danseuses américaines Sœurs McComber

Sadie de Almo Danse, chant en Anglais et en Français

La charmanie Bobbie Carson

Et pour terminer la gentille Bobbie Carson chanteurs How do you do, old boy

SEMAINE DU 16 DECEMBRE Les Pardo

SEMAINE DU 16 DECEMBRE LES BRIGANDS

DU CAP ROUGE

10, 20 ET 35 CTS COMEDIE FRANCAISE

ACADEMIE DE MUSIQUE

UNE JOURNEE SEULEMENT LE 11 DECEMBRE

MATINEE A 2.30 PRECISES

Soirée de Gala à 8 heures précises. Le programme paraîtra dans quelques jours

Le plan sera déposé chez M. A. Lavigne, mardi, le cinq courant à 10 h. A. M. Le prix est fixé pour la matinée à 75c, dans l'orchestre et le parterre et à 50c, dans la galerie.

Pour la soirée de gala les sièges de parterre d'orchestre et de parterre seront à réserver pour la matinée tout comme pour la soirée de gala.

A NOTER

Dans les intermèdes, afin de donner au public de cette ville l'avantage de les entendre, Mlle Sylvia, première chanteuse, et M. Renaud, premier teneur de l'Opéra, prendront des extraits de leurs rôles grand maître, Faust, la Favorite, la Juive, etc.

NOUVELLE MANUFACTURE DE CIGARES AU VILLAGE BIENVILLE

00:00

Les sous-signés sont heureux d'informer le public en général qu'ils viennent d'ouvrir une nouvelle manufacture de cigares en cette ville et qu'ils exécuteront tout ce que l'on voudra bien leur confier.

Les fabricants de cigares de différentes genres et de différentes formes ainsi que tous les articles de qualité.

Nous marchons de grand cœur que les hôteliers, épiciers et autres reçoivent un échantillon de nos produits, qui seront envoyés avec la grande attention et sous le plus bref délai.

Une visite est respectueusement sollicitée

GELLY & QUAY Fabricants de cigares Rue Commerciale Bienville

29 nov. - 61.

PORTRAITS NOUVEAUX

PHOTOGRAPHIES DE TOUTES SORTES

Portraits photographés, agrandis. Portraits au crayon, au pastel et à l'aquarelle. Portraits en buste, en grandeur naturelle. Portraits sur bois, carton ou tout autre support. Portraits sur papier platine, papier aristocratie, etc. Encadrement, mouliures variées et nouvelles patrons. Ouvrage exécuté avec le plus grand soin et dans l'espace de dix jours. Pour les fêtes de Noël, nous avons l'honneur de vous offrir, en vue de la réduction de prix très considérable.

LECTURE POUR TOUS

MAGNIFIQUES ROMANS

Offerts en Prime à nos lecteurs

L'offre la plus avantageuse qui ait encore été faite par un journal français au Canada

Nous avons beaucoup de plaisir à appeler l'attention de nos lecteurs sur l'offre exceptionnelle que nous leur faisons de se procurer, pour presque rien, une collection d'ouvrages remarquables à tous les titres.

Les romans que nous offrons en prime sont signés par les écrivains français les plus en renom, coûtent, dans l'édition originale, de 75 cts à un dollar et contiennent la matière d'un volume de format ordinaire de 300 pages.

Ces romans sont d'une moralité incontestable, peuvent être mis dans toutes les mains et forment une série précieuse d'ouvrages de premier ordre.

Il suffit pour se procurer un de ces volumes de découper dans notre journal six coupons semblables à celui qui se trouve plus bas, portant des numéros différents, et de les adresser AVEC 7 CENTS en argent ou en timbres-poste à MM. LECLERC & ROY, bureau de l'Électeur, à Québec.

On peut obtenir toute la collection des volumes en envoyant autant de fois six coupons et 7 cents qu'il y a d'ouvrages annoncés.

COUPON DE PRIME No 3

Découpez SIX de ces coupons portant des numéros différents (il n'est pas nécessaire que les numéros se suivent) et remettez-les, avec 7 CENTS en argent ou en timbres-poste, à votre marchand de journaux ou à MM. LECLERC & ROY, bureau de l'Électeur à Québec, et vous recevrez un volume par la poste, sans autre frais.

(Écrivez votre nom et votre adresse bien lisiblement.)

Nom: Adresse: Titre du volume: N.B.—Le numéro de coupon change chaque jour.

LISTE DES OUVRAGES OFFERTS EN PRIME

Monsieur Barnes de New-York, par A. C. Gunther. Vaillante, par Jacques Vincent. La Neuvaine de Collette, par Jeanne Schultze. Aurélie, par Henri Gréville. Jean de Kerdron, par J. Schultze. Disparu, par Albert Delpit. Une Folie, par Jeanne Mairet. L'Assassin, par Jules Lermain. Le Roman d'un Médecin de campagne, par M. Maryan. Une rencontre, par Howells. La Peau du Lion, par Chs. de Bernard.

D'autres volumes seront ajoutés à cette liste.

NOUVELLE IMPORTATION LA MAISON

ELIE BEDARD

GRANDE REDUCTION

UNE réduction de 25 par cent sur U Guitars, Banjos, Violons, Concertinas, Accoréons, Mandolines, Flûtes, Picolos, Flageolets, Archets de violons, boîtes de violons, banjos, mandolines et guitares.

PIANOS & HARMONIUMS

Un sacrifice énorme. PIANOS NEUFS droit et carré garantis pour 5 ans, 7 1/2 octaves, 3 cordes, actions à répétition, buffet en bois de rose, claviers en ivoire pour le bas prix de \$250.00. Allez les voir chez

ALLAIRE, Coût des rues ST-JEAN ET ST-STANISLAS Haute-Ville, Québec

C. E. TACHELIER NOTAIRE

Argent à prêter sur hypothèque ou autres garanties. Par grosses ou petites sommes. No 110 EST-PIERRE, Basse-Ville QUÉBEC

Téléphone 497. 24 juil.-2 m q & h

AU NOUVEAU LOCAL

LES EDITEURS BERNARD, Fils & Cie

Ont transporté le siège de leurs affaires dans les splendides bâtiments ci-dessus occupés par M. Thos Andrews, qui quittent, au No 5 rue St-Jean, H.-V. Porte voisine de M. Cyr. Duquet, horloger. On les voit maintenant installés. Ils ont le plaisir de recevoir directement des manufactures les plus en renom un grand assortiment de PIANOS et HARMONIUMS et Instruments de musique de toute espèce, etc., etc. Machines à coudre sans rivales "DOMESTIC", de New-York Nouvelle musique vocale et instrumentale. Accoréon et réparations de pianos, etc. Prix modérés et conditions faciles. No 5 RUE ST-JEAN, HAUTE-VILLE, QUÉBEC. Hood's Sarsaparilla 75 cts chez Livernois

pour arrêter d'impressions d'avant moi... L'hon. trésorier s'est sans doute déçu...

Le vote... Les révélations faites par l'honorable M. Marchand exigent une réponse.

Un intermédiaire intéressant... La première heure du soir est consacrée à la législation privée.

Le budget... On revient au budget. M. Gladu, député...

Joyusetés... Un prédicateur qui ne dédaigne pas le jeu qu'on invente pour le roi...

SANS RIVAL... Le sirop composé de Guimauve est employé avec succès dans les rhumes...

P. MATHIE PHARMACIEN... Cette société a été fondée dans le but de propager le goût des arts...

La société des Arts du Canada (Limitée) MONTREAL... Cette société a été fondée dans le but de propager le goût des arts...

Echos de la Chambre... L'hon. M. Hall ne peut laisser passer cela sans rien dire.

Le Phœni Printing Ink Co... Fabricants de belles encres noires et de couleurs pour imprimerie et lithographie.

A VENDRE... L'île Sainte-Marguerite, près de la Grosse-Île, occupée par M. Charles Pruneau.

UN REMÈDE ABSOLU ADAMS PERSIN TUFFRUTI... CONTRE L'INDIGESTION ASSUREZ-VOUS QUE TOUTI FRUIT EST SUR CHAQUE PAQUET DE 50

UN SEAU QUI COULE... Est une source considérable d'incommodités dans la maison.

LIQUIDATION \$60,000.00... De marchandises offertes à moitié prix

I. A. FORTIN... 105-111 RUE SAINT-JOSEPH, SAINT-ROCH

ARTICLES SOUVENIRS EN ALUMINIUM... Sont préférables aux cartes de Noël pour envoyer aux amis si éloignés qu'ils soient

Prix... PIN TRAYS 50c CENDRIERS 50c CALENDRIERS \$1.00

G. SEIFERT... 34 RUE DE LA FABRIQUE

LE MAUVAIS TEMPS... Sur les différents points du Continent... New-York, 5 déc.

CITE DE QUEBEC BUREAU DU GREFFIER DE LA CITE... Québec, 25 novembre 1893

NO 318 CITE DE QUEBEC... A savoir (Cité de Québec) A savoir

REGLEMENT pour élargir la rue Ste-Anne dans la Cité de Québec

REGLEMENT pour élargir la rue Ste-Anne dans la Cité de Québec

REGLEMENT pour élargir la rue Ste-Anne dans la Cité de Québec

REGLEMENT pour élargir la rue Ste-Anne dans la Cité de Québec

REGLEMENT pour élargir la rue Ste-Anne dans la Cité de Québec

REGLEMENT pour élargir la rue Ste-Anne dans la Cité de Québec

REGLEMENT pour élargir la rue Ste-Anne dans la Cité de Québec

REGLEMENT pour élargir la rue Ste-Anne dans la Cité de Québec

REGLEMENT pour élargir la rue Ste-Anne dans la Cité de Québec

REGLEMENT pour élargir la rue Ste-Anne dans la Cité de Québec

REGLEMENT pour élargir la rue Ste-Anne dans la Cité de Québec

REGLEMENT pour élargir la rue Ste-Anne dans la Cité de Québec

REGLEMENT pour élargir la rue Ste-Anne dans la Cité de Québec

REGLEMENT pour élargir la rue Ste-Anne dans la Cité de Québec

REGLEMENT pour élargir la rue Ste-Anne dans la Cité de Québec

LES VOIES RESPIRATOIRES... Toutes les maladies des voies respiratoires et particulièrement l'Asthme, sont guéries par l'emploi du fameux Sôthéon.

W. BRUNET & CIE... Saint-Roch Québec

ANNONCE F. SIMARD... Etoffes pour manteaux en drap de castor dans toutes les nouvelles nuances.

LES TRAINS EXPRESS QUITE-ROCHE... LA STATION DU PALAIS

QUEBEC CENTRAL... Ligne directe entre Québec et la nouvelle Angleterre

UN SEAU QUI COULE... Est une source considérable d'incommodités dans la maison.

EDDY'S INDURATED FIBRE WARE... qui ne coulent jamais, sont toujours nets et propres.

LA E. B. EDDY Cie, HULL CANADA

LIQUIDATION \$60,000.00... De marchandises offertes à moitié prix

I. A. FORTIN... 105-111 RUE SAINT-JOSEPH, SAINT-ROCH

ARTICLES SOUVENIRS EN ALUMINIUM... Sont préférables aux cartes de Noël pour envoyer aux amis si éloignés qu'ils soient

Prix... PIN TRAYS 50c CENDRIERS 50c CALENDRIERS \$1.00

G. SEIFERT... 34 RUE DE LA FABRIQUE

LES VOIES RESPIRATOIRES... Toutes les maladies des voies respiratoires et particulièrement l'Asthme, sont guéries par l'emploi du fameux Sôthéon.

W. BRUNET & CIE... Saint-Roch Québec

ANNONCE F. SIMARD... Etoffes pour manteaux en drap de castor dans toutes les nouvelles nuances.

LES TRAINS EXPRESS QUITE-ROCHE... LA STATION DU PALAIS

QUEBEC CENTRAL... Ligne directe entre Québec et la nouvelle Angleterre

UN SEAU QUI COULE... Est une source considérable d'incommodités dans la maison.

EDDY'S INDURATED FIBRE WARE... qui ne coulent jamais, sont toujours nets et propres.

LA E. B. EDDY Cie, HULL CANADA

LIQUIDATION \$60,000.00... De marchandises offertes à moitié prix

I. A. FORTIN... 105-111 RUE SAINT-JOSEPH, SAINT-ROCH

ARTICLES SOUVENIRS EN ALUMINIUM... Sont préférables aux cartes de Noël pour envoyer aux amis si éloignés qu'ils soient

Prix... PIN TRAYS 50c CENDRIERS 50c CALENDRIERS \$1.00

G. SEIFERT... 34 RUE DE LA FABRIQUE

LES VOIES RESPIRATOIRES... Toutes les maladies des voies respiratoires et particulièrement l'Asthme, sont guéries par l'emploi du fameux Sôthéon.

W. BRUNET & CIE... Saint-Roch Québec

ANNONCE F. SIMARD... Etoffes pour manteaux en drap de castor dans toutes les nouvelles nuances.

LES TRAINS EXPRESS QUITE-ROCHE... LA STATION DU PALAIS

QUEBEC CENTRAL... Ligne directe entre Québec et la nouvelle Angleterre

UN SEAU QUI COULE... Est une source considérable d'incommodités dans la maison.

EDDY'S INDURATED FIBRE WARE... qui ne coulent jamais, sont toujours nets et propres.

LA E. B. EDDY Cie, HULL CANADA

LIQUIDATION \$60,000.00... De marchandises offertes à moitié prix

I. A. FORTIN... 105-111 RUE SAINT-JOSEPH, SAINT-ROCH

ARTICLES SOUVENIRS EN ALUMINIUM... Sont préférables aux cartes de Noël pour envoyer aux amis si éloignés qu'ils soient

Prix... PIN TRAYS 50c CENDRIERS 50c CALENDRIERS \$1.00

G. SEIFERT... 34 RUE DE LA FABRIQUE

LES VOIES RESPIRATOIRES... Toutes les maladies des voies respiratoires et particulièrement l'Asthme, sont guéries par l'emploi du fameux Sôthéon.

W. BRUNET & CIE... Saint-Roch Québec

ANNONCE F. SIMARD... Etoffes pour manteaux en drap de castor dans toutes les nouvelles nuances.

LES TRAINS EXPRESS QUITE-ROCHE... LA STATION DU PALAIS

QUEBEC CENTRAL... Ligne directe entre Québec et la nouvelle Angleterre

UN SEAU QUI COULE... Est une source considérable d'incommodités dans la maison.

EDDY'S INDURATED FIBRE WARE... qui ne coulent jamais, sont toujours nets et propres.

LA E. B. EDDY Cie, HULL CANADA

LIQUIDATION \$60,000.00... De marchandises offertes à moitié prix

I. A. FORTIN... 105-111 RUE SAINT-JOSEPH, SAINT-ROCH

ARTICLES SOUVENIRS EN ALUMINIUM... Sont préférables aux cartes de Noël pour envoyer aux amis si éloignés qu'ils soient

Prix... PIN TRAYS 50c CENDRIERS 50c CALENDRIERS \$1.00

G. SEIFERT... 34 RUE DE LA FABRIQUE

LES VOIES RESPIRATOIRES... Toutes les maladies des voies respiratoires et particulièrement l'Asthme, sont guéries par l'emploi du fameux Sôthéon.

W. BRUNET & CIE... Saint-Roch Québec

ANNONCE F. SIMARD... Etoffes pour manteaux en drap de castor dans toutes les nouvelles nuances.

LES TRAINS EXPRESS QUITE-ROCHE... LA STATION DU PALAIS

QUEBEC CENTRAL... Ligne directe entre Québec et la nouvelle Angleterre

UN SEAU QUI COULE... Est une source considérable d'incommodités dans la maison.

EDDY'S INDURATED FIBRE WARE... qui ne coulent jamais, sont toujours nets et propres.

LA E. B. EDDY Cie, HULL CANADA

LIQUIDATION \$60,000.00... De marchandises offertes à moitié prix

I. A. FORTIN... 105-111 RUE SAINT-JOSEPH, SAINT-ROCH

ARTICLES SOUVENIRS EN ALUMINIUM... Sont préférables aux cartes de Noël pour envoyer aux amis si éloignés qu'ils soient

Prix... PIN TRAYS 50c CENDRIERS 50c CALENDRIERS \$1.00

G. SEIFERT... 34 RUE DE LA FABRIQUE

LES DAMNES DE L'INDE

Par MERY

Torrijos approuva d'un signe de tête..... ils examinèrent les amorces, polirent le tranchant des pierres avec l'ongle du pouce, affermirent leurs pieds sur un terrain solide, et se firent prêts.

Dans sa merveilleuse sagacité, la jeune femme avait prévu tout ce qui pouvait arriver de fatal avec un homme déterminé comme Vandrusen. Aussi, à vingt-cinq pas du ravin, elle invita ses neuf compagnons de marche à s'arrêter, et s'avança seule et avec un visage riant. Cette fois, Vandrusen et son ami restèrent pétrifiés de stupeur, et perdirent la trace de toute conjecture raisonnable.

Mes amis, leur dit la jeune femme à quelques pas de distance, la paix est faite, montrez-vous; ils savent que vous êtes ici.

Vandrusen et Torrijos désarmèrent les fusils et les pistolets, et se montrèrent en plaine, tous deux émus aux larmes, et ne trouvant pas une expression de reconnaissance digne d'un si grand service. La jeune femme les présenta à leurs ennemis de la ville; toutes les mains furent serrées, on échangea de bonnes paroles de réconciliation sincère, et on se ramit en marche, en faisant de superbes projets, qui ne devaient pas s'évanouir comme des rêves dans l'avenir.

La belle ambassadrice se mit à genoux, levant les mains au ciel, fit une courte prière et vint se mêler à la troupe avec un rayon d'extase sésaphique qui divinisa son visage.

A un mille de la case de Vandrusen, ils trouvèrent les trois autres colons, qui, eux aussi, inquiets et févreux, avaient voulu diminuer les intolérables moments de l'inquiétude en faisant un tiers du chemin. La scène touchante de Vandrusen et de Torrijos se renouvela, mais avec plus d'expansion encore.

Eh bien! les voilà, dit la comtesse en riant, les voilà, ces féroces voisins! ces intraitables ennemis! Les pauvres gens! abandonnés des hommes et brouillés avec Dieu! vous allez les voir à l'œuvre maintenant! Je réponds d'eux comme de vous.

Strimm découvrit tout de suite une place à côté de l'enclos pour leur case nouvelle et dit: Cette nuit, nous camperons là.

On découvrit bientôt, par des conjectures très-naturelles et avec des indices certains, les véritables auteurs de la dévastation de l'autre nuit, et Strimm, montrant un singe privé qui gambadait sur la palissade, lui dit: Si tes parents reviennent une autre fois, nous nous chargerons de leur donner une leçon exemplaire. Tu peux leur écrire cela de ma part..... Maintenant, ajouta-t-il avec enthousiasme, allons voir la mer!

Tous répétèrent le même cri. Paul voulut faire les honneurs du domaine, et se mettant à la tête, il prit le petit sentier du golfe.

Au même instant, la jeune femme saisit le bras de Raymond et lui dit tout bas et mystérieusement: Je veux vous parler sans témoins.

Le comte ne fit paraître aucune émotion et répondit: Descendons toujours avec eux, nous trouverons le moment.

Par qui? demanda le comte en caressant son menton. Par des bandits, d'exécrables bandits; des païens, des pirates, des noirs de Bornéo. Ceux-là font leur métier; mais ils ont pour chef un chrétien renégat qui se sert d'une meute de bêtes féroces pour tout ravager.

Eh bien, dit le comte en souriant, nous le recevrons avec le déshonneur qui lui est dû. Heureusement, madame, vous avez amené du renfort.

Oh! ceux que j'ai amenés ne demandent que bataille. Je leur ai même promis de l'occupation à main armée, et je sais que je ne promettrai pas en vain.

—Madame, cela suffit, je respecte toujours vos secrets; je ne vous demande rien. Nous allons prendre nos mesures, soyez tranquille, et comptez sur moi. Le comte se mêla aux autres colons, et Paul achevait son récit du combat.

Mes amis, dit Raymond, comme s'il eût été frappé d'une inspiration subite après le récit de Paul, mes amis, ce combat d'hier doit être une leçon pour nous. Cette côte est très-frequentée par les pirates de Bornéo. Pendant le jour, nous ne les craignons pas; mais, s'ils nous attaquaient la nuit, quand nous dormons, notre réveil ne serait pas gai. Qu'en dites-vous?

Paul traduisit en langue malaise ces paroles du comte à ceux des nouveaux amis qui ne comprenaient pas le français.

Strimm serra la main du comte, et montrant ses compagnons, il fit le signe qui veut dire: Comptez sur nous.

—Savez-vous ce qu'il faudrait faire? poursuivit le comte; nous sommes maintenant quatorze, c'est-à-dire une petite armée. Il faut donc que chacun de nous, à tour de rôle, fasse bonne garde ici pendant la nuit. Une faction de deux heures dans l'intérêt commun. Il y a toujours de la clarté sur la mer, même dans les plus sombres nuits. Un pirate se distingue toujours à une certaine distance; il ne tombe pas du ciel. La sentinelle qui l'apercevra au large viendra tout de suite nous réveiller, et nous serons sur pied et armés avant le débarquement.

La proposition fut accueillie avec un faveur unanime. Strimm surtout bondissait de joie à l'idée de piller un forban.

Mes amis, ajouta le comte, je demande la faveur d'ouvrir la campagne, ce soir même, après le coucher du soleil. Pour les autres, le sort décidera. Madame, dit-il en se tournant vers la comtesse, les femmes sont exclues du service militaire.

Pourquoi donc alors, dit-elle en riant, avez-vous mis le mot "sentinelle" au féminin? —Ce n'est pas moi, madame, qui ai commis cette faute. Adressez votre réclamation à l'Académie.

La conversation devint ensuite générale entre ces hommes qui avaient tant de choses à se dire, et elle se prolongea, au bord du golfe, jusqu'au repas du soir.

VI

Les nuits de l'Inde ont des tristesses sans pareilles pour les colons isolés au milieu des bois. Quand l'axur du ciel et l'or du soleil couvrent de leurs splendeurs ces immenses solitudes, tout y respire la grâce, l'enchantement et la vie; mais quand les premières étoiles se lèvent, une terreur mystérieuse se glisse, avec les ombres, dans les forêts, les vallons et les ravins; la voûte des bois se noircit comme un corridor de l'enfer; les arbres prennent des formes lugubres et leurs rameaux saillants ressemblent à des bras gigantesques de fantômes prêts à saisir l'émprudent qui oserait s'aventurer dans ces ténébreuses horreurs. Aussi le culte de l'âtre, voué au soleil par les sauvages, est une religion bien naturelle; l'astre du matin est le dieu visible, bien faisant, qui prend pitié des angoisses nocturnes et rend la joie et la vie avec le premier sourire de ses rayons.

Après une journée d'émotions et de fatigues, nos colons prenaient un peu de repos, les uns dans la cabane; les autres, en plein air, sous la tente des arbres; un seul, placé en sentinelle devant le golfe, veillait pour tous. Personne ne redoutait un danger imminent de nuit, excepté le comte Raymond; mais on avait reconnu que la mesure de la vigilance était bonne, et que, tôt ou tard, on s'applaudirait de l'avoir prise. La seule femme de cette petite colonie avait violemment éloigné le regard; on entendait le bruit doux de la rivière voisine, le vagissement monotone de la mer, et ces murmures lointains et confus, qui sont les plaintes des schizades vierges ou les entrechans des bêtes fauves dans les bois.

—(A suivre)

Liniment inard guérit le Rhume, etc.

Liniment inard guérit le Rhume, etc.

Liniment inard guérit le Rhume, etc.

Liniment inard guérit le Rhume, etc.

Liniment inard guérit le Rhume, etc.

Liniment inard guérit le Rhume, etc.



REMEDIE NATUREL POUR LES Attaques d'Épilepsie, Mal caduc, Hysterie, Danse de St. Vite, Nervosité, Hypochondrie, Mélancolie, Inébrété, Insomnie, Etourdissement, Faiblesse du Cerveau et de la Moelle Epinière.

emède agit directement sur les centres nerveux, calmant toute irritation et augmentant l'effusion et la force du fluide nerveux. Il est parfaitement inoffensif et ne laisse aucun effet désagréable.

GRATIS. Ce livre imprimé sur les Maladies Nerveuses sera envoyé gratuitement à toute personne qui en fera la demande par lettre à M. KOENIG MED. CO., CHICAGO, ILL. A Vendre par les Droguistes à \$1 la bouteille; 6 pour \$5. A vendre par Larocch & Co, en face du bureau de Poste, à \$1 la bouteille; 6 bouteilles pour \$5.

Spécifique du Dr Hall CURE INFAILLIBLE POUR HOMMES FAIBLES, HOMMES NERVEUX

Guérit la DÉBILITÉ NERVEUSE, l'Épuisement, le TROUBLE DE L'ÉRICAPACITÉ, le Développement et renforce les PARTIES FAIBLES, arrête la DÉCADENCE PRÉ-MATURÉE et rétablit, et les malades peuvent aussi obtenir ce remède sans rien payer.

Il en a guéri des milliers, et nous garantissons qu'il vous guérira. Ne renferme pas de minéraux. PRIX \$1.00

A vendre chez votre pharmacien ou par la maille cachetée. Consultations et avis gratuits. Préparé seulement par BRANGE MEDICINE CO 24 West 23rd street New-York 16 sept.—Jan.

COMPAGNIE — DES — MOULINS A PAPIER DE MONTREAL (Moulin à Papier du St-Laurent) Manufacture et vente de Papier à Livres, Papier Teinté, Papier No 3 A JOURNAL X, PAPIER COLORE POUR AFFICHES, Papier manille blanc et écoré, Papier brun d'emballage de paille, Papiers spéciaux sur commande. Prix spéciaux pour fortes commandes. Notre spécialité est de fournir tous les jours par contrat.

584 a 588, rue Craig, MONTREAL. Téléphone No 2698. 18 nov. 1892.—Jan.

A vendre Un emplacement contenant 1 arpent de front, sur deux arpents de profondeur plus ou moins dans le village de l'Assomption "M. Sador" comté de Matane, borné d'un côté à L. N. DesRochers, etc. et de l'autre à M. Pierre Caron, hôtelier, avec une maison de 25x30 une boutique de 25x25 et une étable, le tout en bon ordre.

PIANOS, ORGUES ET MUSIQUE ARTHUR LAVIGNE Editeur de Musique, Importateur DE —

PIANOS ET ORGUES. Des meilleures manufactures, vendus à PRIX EXCESSIVEMENT MODIQUES et à termes de paiement très faciles.

Orgues de \$50 à \$550 Pianos de \$200 à \$600 Pianos et Orgues de second ordre à louer ou à vendre à prix réduits.

No 55, RUE LA FABRIQUE Matériel d'imprimerie A VENDRE

Une bonne occasion pour l'établissement de nouveaux journaux ou pour ceux qui veulent compléter leur matériel.

Stock considérable DE — CARACTÈRES D'IMPRIMERIE ET DE — Fournitures de toutes sortes POUR MONTER PLUSIEURS ATeliers

CONDITIONS FACILES S'adresser à ce bureau

BONNE OCCASION Deux Manteaux de cheminée, dont l'un en marbre noir et l'autre en marbre blanc. Seront vendus à bon marché

VISIBLES ACE BUREAU ON DESIRE VENDRE IMMEDIATEMENT

Liniment inard guérit le Rhume, etc.

A LA FEUILLE D'ERABLE

VENTE EXTRA IMPORTANTE Réduction dans tous les départements pour la vente de plusieurs lots

Cette grande vente commencera LUNDI LE 4 DECEMBRE, et sera certainement la plus importante qui sera faite à Québec d'ici au 1er Janvier 1894.

PAS DE DECEPTION!! Venez et soyez convaincus des bas prix et des avantages que nous offrons d'ici au 1er Janvier 1894. Les acheteurs les plus difficiles seront étonnés, en même temps que satisfaits.

Lisez plutôt, et donnez toute votre attention à la liste de quelques prix que nous vous donnons. 200 pièces d'étoiles à Robes depuis 6 cts en montant, 50 pièces de Cache-miroir couleur à 25 cts, valant 45 cts. Etoiles à manteau, 50c, 75c, et \$1.00. Bas de laine 7, 8, 10 et 15 cts la paire. Articles de fantaisie pour cadeau à 50 pour cent de réductions.

200 paires de rideaux 50, 75, \$1.00, \$1.50 et \$2.00 la paire, nous devons ajouter plusieurs lignes de marchandises qui ne sont pas mentionnées plus haut, que nous vendons dans plusieurs cas au dessous du coût de la manufacture.

VENEZ DE BONNE HEURE Souvenez-vous qu'une occasion comme celle-ci ne se renouvellera pas dans cette saison. Vente tous les jours.

BRUNET, LAURENT & CIE ENSEIGNE DE LA FEUILLE D'ERABLE TELEPHONE 2 8

N. B. Nous avons le plaisir d'annoncer à nos pratiques que nous nous sommes assurés les services d'un tailleur expérimenté, pour la coupe et confection de vêtements de Dames et Messieurs.

SATISFACTION GARANTIE

OUVERTURE DU Nouveau Magasin DE — J. E. Martineau MARCHAND DE QUINCAILLERIES!

ENGROS ET EN DETAIL NOUS AVONS toujours en main le plus grand assortiment concernant toute l'industrie de la quincaillerie, tels que: Tôles, Fer-blanc, Clous, Vires, Poutres, Poèles, Outils, Peinture, Fer en barres, Acier, Ressorts, Hylles, Ferrures de Machines, Plomb, Contreplaqué, etc.

129 Rue St-Joseph ST-ROCH QUEBEC

AN IDEAL FAMILY MEDICINE For Indigestion, Headache, Constipation, and all Disorders of the Stomach, Liver and Bowels.

POUR le BAL Le soussigné désire appeler l'attention sur UN LOT CHOISI de ces marchandises justement arrivées par le "Parisian"

Wm Vincent RUE DE LA FABRIQUE 23 sept.—3m

EGOLE DE DANSE ET MAINTIEN No 7 RUE DE LA FABRIQUE

Dr S. GRONDIN No 69 RUE STEURSULE L'ENTREE DE L'HOPITAL EST LIBRE pour toutes consultations, le jour et la nuit, de 7 h à 9 h, 30 c. en consultation.

POSITION demandée comme commis voyageur, par un homme de 32 ans, parlant le français et l'anglais, voyageant depuis dix ans de l'Ontario aux provinces Maritimes, des cantons de l'Est au Lac St-Jean. Ayant une très bonne clientèle et pouvant donner les références et garanties désirées. Une place de confiance à l'intérieur d'une maison de commerce sera ainsi acceptée. S'adresser par lettre à B. C. L'Electeur.

Poids et mesures (système métrique) chez Livernois.

OUVERTURE DE Nouvelles Marchandises

POUR LE TEMPS DES FETES

500 paires de rideaux en point blanc et crème 95 paires de portières en chenille de toutes nuances. 875 doz de mouchoirs de soie du plus beaux choix 125 doz de foulards en soie de toutes couleurs

AUSSI NOTRE grand stock de Tapis et Prélarts, Couchettes en fer, Matelas, toutes les garnitures de maisons en général.

COMME toutes ces marchandises proviennent de fonds de banqueroute que nous avons achetés à de très bonnes conditions, nous les vendons extrêmement bon marché.

Une visite s. v. p. au SYNDICAT DE QUEBEC Coin des rues St-Joseph et de la Couronne (BLOC HUDON) TELEPHONE 109 A L'ENSEIGNE DU

THE CAFE Rue du Pont 126 Saint-Roch

Venez essayer notre célèbre THE DE FAMILLE NOIR, VERT et JAPON, à 25 cts la livre avec 3 présents à chaque livre. CAFE PUR MOULIN TOUS LES JOURS. VAISSELLE, VERRERIE, FERBLANTERIE, ETC.

300 Tinettes de beurre de choix à 20c la livre à la tinette. Aussi 200 barils farine patente pour les familles, oligon, patates, pommes de consou, etc. aux plus bas prix du marché, livrés sans charge extra par toute la ville et à Beauport.

ETIENNE SYLVAIN P. S. Aussi un lot de beau grand tabac Canadien à 15c la livre.

LA COMPAGNIE DES INSTITUTS DU Dr Leslie E. Keely DU CANADA

Dr Leslie E. Keely DU CANADA (Incorporée par lettres patentes sous le grand sceau pour la puissance du Canada) Ayant acquis le droit d'administrer dans tout le Canada, excepté dans l'île Vancouver, les remèdes du Dr Leslie E. Keely pour guérir de l'abus de l'Alcool, de la Morphine, de l'Opium, du Tabac et de la Nivrosité.

A OUVERT DES MAISONS DE SANTE AU No 64 RUE ST-HUBERT, MONTREAL. Ce traitement est administré par un corps de médecins qui ont suivi un cours spécial à Dwight, Illinois, sous les instructions immédiates du Dr KEELY et de ses collègues.

DR S. LACHAPELLE, M.P., Surintendant médical pour le Dominion. G. W. PARENT, Président et gérant général

Fonds de Banqueroute PROVENANT DE CROTEAU, FRERE & CIE, Epiciers, Basse-Ville \$8,500.00

Assurance contre le feu COMPAGNIE D'ASSURANCE PHENIX DE HARTFORD

Capital en argent, \$2,000,000.00 Dépôt au Gouvernement du Canada, 300,000.00

Bureau principal: MONTREAL. Gerant général: Jos. Brunet, agent général. J. G. Lebeau, agent spécial pour Québec et la campagne.

Notre assortiment de Voitures d'été est complet à présent. Sleigh "GLADSTONE", nouvelle valeur propre à remplacer le traîneau de famille. Carriole Simple, Carriole Double, Etc., Etc., et 25 autres patrons.

Hood's Sarsaparilla 75 cts chez Livernois

ANNONCES NOUVELLES

Dépôts de neige.—W. D. Ballaigé. Propriétés à vendre.—Reid, Craig & Co. Comédie française.—Théa. Hamel & cie. L'Action.—Dr Ed. Morin. Ne pas oublier.—P. E. Venner. Préparations médicales.—J. E. Livernois. Eucan considérable de riches meubles, Piano, etc. etc.—Oct. Lemieux & cie.

MERCREDI, 6 DECEMBRE 1893

Les périls de l'avenir

Pendant que nous nous chicanons à propos de questions insignifiantes, pendant que nous nous divisons sur des riens, pendant que nous usons notre influence dans des luttes stériles, les adversaires de notre religion et de notre race s'organisent, ils se coalisent pour nous écraser. Nous n'exagérons rien. On vient de voir l'œuvre de la Protestant Protective Association. Pour mieux réaliser l'importance de son triomphe de samedi, lisons les serments anti-chrétiens, que chaque membre de cette association est tenu de prêter.

LES SERMENTS DE LA P.P.A.

(Extraits du Ritual of the P. P. A.) Le Chaplin s'adressant au candidat qui veut être admis lui dit : "Mettez la main droite sur votre cœur et écoutez en silence la formule de votre serment : "Je promets très solennellement et je jure que je ne permettrai jamais à aucun membre de l'Eglise Catholique Romaine de devenir un membre de cet Ordre, si je le connais comme catholique ; que je ferai tous mes efforts, exerceraï tout mon influence pour promouvoir les intérêts des protestants partout, dans tout l'univers ; que je n'emploierai jamais, en aucune qualité, un catholique romain, si je puis me procurer un protestant ; que je n'aiderai jamais à la construction, au maintien d'aucune église catholique ou institution de cette secte, qu'elle soit, mais que je ferai tout en mon pouvoir pour arrêter et briser l'influence du Pape ; que je n'entrerais jamais en controverse avec un catholique romain au sujet de cet Ordre et que je ne ferai jamais aucun arrangement avec un catholique pour créer du trouble ou des difficultés de nature à faire employer un catholique à la place d'un protestant ; que dans toutes les difficultés que je pourrai avoir, je m'adresserai à un protestant à l'exclusion d'un catholique et que je ne leur révélerai jamais rien de ce qui se sera passé dans nos délibérations ; que je n'aiderai jamais, dans aucune cause, ou convention, la nomination d'un catholique romain pour aucune position à être occupée par le peuple du Canada, que je ne voterai jamais ni ne conseillerai d'autres de voter pour un catholique romain, mais que je voterai pour un protestant seulement ; qu'en toutes circonstances et en tout temps, je m'efforcerai de remettre les positions politiques dans le gouvernement entre les mains des protestants. Je jure et promets solennellement d'observer tout ce qui est ci-dessus et que Dieu me soit en aide. Ainsi soit-il."

Après avoir prêté ce serment, le candidat s'approche de l'autel, et là, le Président lui dit : "Placez votre main droite sur l'emblème de l'Eglise catholique et la gauche sur le livre de la foi et répétez après moi : "Je, par les présentes, dénonce le Catholicisme Romain. Je dénonce le Pape régnant à Rome ou ailleurs. Je dénonce ses prêtres et ses émissaires ainsi que l'œuvre diabolique de l'Eglise catholique et de ses membres, et que Dieu me soit en aide. Ainsi soit-il."

A LA CHAMBRE

Le comité des Privilèges et Elections

UNE INIQUITE FINALE La dernière iniquité vient de se commettre. On a refusé à M. Turgeon de faire entendre ses déclarations. Le comité s'est divisé et M. Flynn a donné son vote prépondérant pour empêcher la preuve. C'était logique ! On commence par composer le comité de complaisants, d'accusés — probablement de complices ! On fait toutes les objections d'abord ; on les maintient toutes. Puis on refuse d'entendre les témoins. Et le comité qui n'était chargé que de s'enquérir des faits, et non de rendre jugement, décide que Allard n'est pas coupable ! On le blanchit ! On le blanchit dans l'ordre ! Le parti qui doit son existence et sa vie aux travaux du hâvre, à la clique McGreevy, à tous les vols, à tous les brigandages, doit voir avec orgueil un de ses membres les plus jeunes arriver à des sommets où les aigles seuls planent au-dessus de la mer. Aux lieux, il faut des boodlers ; ils en ont, qu'ils les gardent. Qui se ressemble se rassemble. Nous n'avons aucune objection à ce que la crapuleuse couronne conservatrice ait un joyau de plus ou de moins !

LE CARNAVAL

A TRAVERS LA VILLE

LE COMITÉ DE LA VILLE

LE COMITÉ DE LA VILLE

LE COMITÉ DE LA VILLE

LE COMITÉ DE LA VILLE

LE COMITÉ DE LA VILLE

LE COMITÉ DE LA VILLE

LE COMITÉ DE LA VILLE

LE COMITÉ DE LA VILLE

LE COMITÉ DE LA VILLE

LE COMITÉ DE LA VILLE

LE COMITÉ DE LA VILLE

LE COMITÉ DE LA VILLE

LE COMITÉ DE LA VILLE

LE COMITÉ DE LA VILLE

LE COMITÉ DE LA VILLE

LE COMITÉ DE LA VILLE

LE COMITÉ DE LA VILLE

LE COMITÉ DE LA VILLE

LE COMITÉ DE LA VILLE

LE COMITÉ DE LA VILLE

LE COMITÉ DE LA VILLE

LE COMITÉ DE LA VILLE

LE COMITÉ DE LA VILLE

LE COMITÉ DE LA VILLE

LE COMITÉ DE LA VILLE

LE COMITÉ DE LA VILLE

LE COMITÉ DE LA VILLE

LE COMITÉ DE LA VILLE

LE COMITÉ DE LA VILLE

LE COMITÉ DE LA VILLE

LE COMITÉ DE LA VILLE

nant à Montréal le 27 septembre, en répondant à une adresse qui lui était présentée par le maire au nom de la métropole.

"Messieurs, disait-il, il y a quelque chose de bien plus désirable que l'unité de langue, c'est l'unité d'intention..."

"La dualité des langues ne doit pas être considérée comme un signe de manque d'harmonie ou de discordance entre les éléments divers d'une population."

Au contraire, nous pouvons justement la considérer comme un symbole d'union."

Il est sans doute absolument désirable que, pour les affaires et les relations sociales, chacun sache comprendre et parler avec facilité les deux langues. Cette remarque renferme un enseignement pour moi-même et je tâcherai d'en profiter."

Mais la connaissance des deux langues est une chose que nous devrions chérir avec un légitime orgueil. Car cela consacre le grand et noble principe que, quelles que soient notre langue et notre nationalité, nous jouissons également, par notre charte commune, des droits et des privilèges de notre constitution libre."

Cela établit de plus le fait que ce principe est un principe fondamental de notre empire ; et cela nous rappelle que quand le Canada Français devint partie de l'empire britannique, son peuple reçut une garantie de l'application de ce principe et que toujours depuis ce temps-là, les Canadiens se sont montrés fermes dans leur loyauté et dans leur attachement à notre ancienne et glorieuse constitution..."

"C'est à ce point de vue, ajouta-t-il, que je me place pour résumer, par notre charte commune, et toute l'histoire, l'expérience entière de l'humanité soit pour proclamer à sons de trompe que toute tentative, toute intention, si honnête qu'elle soit, d'entraîner ou d'abolir ces sortes de privilèges, aboutissent inévitablement à des luttes tout opposées à celles qu'on avait en vue."

Nous aimons à placer ces nobles et consolantes paroles à côté du programme audacieux et sanguinaire de la P. P. A. d'Ontario.

Parlant de la condamnation de MM. McGreevy et Connolly à une année de prison, l'événement disait hier soir :

"Dans tous les pays constitutionnels, l'on prélève au temps des élections des souscriptions pour faire face aux dépenses de la lutte. La chose se pratique sur une grande échelle en Angleterre et surtout aux États-Unis. Ce qui, passé ici, n'a été que la répétition de ce qui a eu lieu ailleurs si souvent. Pourquoi alors tant de sévérité exercée à l'égard de ces deux messieurs ?

Ces remarques ont pu s'appliquer à M. Pécarré, qui, lui, n'avait rien, pour être digne à ses yeux politiques, non pas des argents volés au trésoir public, mais des deniers qui lui avaient été remis spontanément par des amis comme M. Lauglais sur de l'argent qui leur appartenait."

Déjà l'événement était le plus fort écho à exiger du gouvernement qu'on fit un procès criminel à ces deux hommes."

Le cas se présente aujourd'hui, de deux hommes trouvés coupables d'avoir distribué au bleu des argents volés dans la caisse publique et l'événement trouve qu'ils ne sont pas coupables, qu'on a eu tort de les poursuivre, de les condamner et de les punir."

Nous tenons à signaler au public ce changement d'attitude, afin de le mettre en garde contre les appréciations de notre confrère."

A LA CHAMBRE

Le comité des Privilèges et Elections

UNE INIQUITE FINALE

La dernière iniquité vient de se commettre. On a refusé à M. Turgeon de faire entendre ses déclarations. Le comité s'est divisé et M. Flynn a donné son vote prépondérant pour empêcher la preuve. C'était logique ! On commence par composer le comité de complaisants, d'accusés — probablement de complices ! On fait toutes les objections d'abord ; on les maintient toutes. Puis on refuse d'entendre les témoins. Et le comité qui n'était chargé que de s'enquérir des faits, et non de rendre jugement, décide que Allard n'est pas coupable ! On le blanchit ! On le blanchit dans l'ordre ! Le parti qui doit son existence et sa vie aux travaux du hâvre, à la clique McGreevy, à tous les vols, à tous les brigandages, doit voir avec orgueil un de ses membres les plus jeunes arriver à des sommets où les aigles seuls planent au-dessus de la mer. Aux lieux, il faut des boodlers ; ils en ont, qu'ils les gardent. Qui se ressemble se rassemble. Nous n'avons aucune objection à ce que la crapuleuse couronne conservatrice ait un joyau de plus ou de moins !

LE CARNAVAL

A TRAVERS LA VILLE

LE COMITÉ DE LA VILLE

LE COMITÉ DE LA VILLE

LE COMITÉ DE LA VILLE

LE COMITÉ DE LA VILLE

LE COMITÉ DE LA VILLE

LE COMITÉ DE LA VILLE

LE COMITÉ DE LA VILLE

LE COMITÉ DE LA VILLE

LE COMITÉ DE LA VILLE

LE COMITÉ DE LA VILLE

LE COMITÉ DE LA VILLE

LE COMITÉ DE LA VILLE

LE COMITÉ DE LA VILLE

LE COMITÉ DE LA VILLE

LE COMITÉ DE LA VILLE

LE COMITÉ DE LA VILLE

LE COMITÉ DE LA VILLE

LE COMITÉ DE LA VILLE

LE COMITÉ DE LA VILLE

LE COMITÉ DE LA VILLE

LE COMITÉ DE LA VILLE

LE COMITÉ DE LA VILLE

LE COMITÉ DE LA VILLE

LE COMITÉ DE LA VILLE

LE COMITÉ DE LA VILLE

LE COMITÉ DE LA VILLE

LE COMITÉ DE LA VILLE

LE COMITÉ DE LA VILLE

LE COMITÉ DE LA VILLE

LE COMITÉ DE LA VILLE

LE COMITÉ DE LA VILLE

LE COMITÉ DE LA VILLE

LE COMITÉ DE LA VILLE

LE COMITÉ DE LA VILLE

LE COMITÉ DE LA VILLE

LE COMITÉ DE LA VILLE

LE COMITÉ DE LA VILLE

LE COMITÉ DE LA VILLE

LE COMITÉ DE LA VILLE

LE COMITÉ DE LA VILLE

LE COMITÉ DE LA VILLE

LE COMITÉ DE LA VILLE

LE COMITÉ DE LA VILLE

LE COMITÉ DE LA VILLE

LE COMITÉ DE LA VILLE

LE COMITÉ DE LA VILLE

LE COMITÉ DE LA VILLE

LE COMITÉ DE LA VILLE

Dernières Dépêches

Nouvelles de Montréal

ENTREVUE INTÉRESSANTE AVEC SIR RICHARD

(De notre correspondant régulier)

Montréal, 6 décembre.

M. l'abbé Colin, supérieur du Séminaire de Montréal, partira à la fin de la semaine prochaine pour l'Ontario. M. Colin est l'un des douze membres du Grand Conseil de la Compagnie de Saint-Sulpice, qui fait l'élection du supérieur général.

M. l'abbé Colin est le premier supérieur de Saint-Sulpice au Canada, qui fait partie du Grand Conseil.

La date de l'élection n'est pas encore connue.

M. l'abbé de Foville, P. S. S., doyen de la faculté des Sciences à Laval, accompagné de son supérieur.

—Sir Chas. Hibbert Tupper fera une conférence le 18 courant à la salle Windsor.

—Durant la semaine dernière, il y a eu 126 décès en cette ville : 192 catholiques et 24 protestants.

—Le chef de police vient de donner ordre aux constables de ne plus donner aucun renseignement aux journalistes sur les causes qui leur ont en mains avant que rapport n'ait été fait, soit au surintendant de la police, soit aux magistrats.

Toute infraction à cette règle entraînera la destitution immédiate du détective ou de l'officier trouvé coupable.

—Sir Richard Cartwright était ici hier, fraîchement arrivé de son voyage en plein espoir dans l'avenir du parti libéral.

Un reporter lui ayant demandé son opinion sur l'effet de la victoire des Patrons de l'Industrie à Bruce, il a répondu :

"Cela ne fera aucun mal au parti libéral."

Le gouvernement Mowat aurait volontiers accepté le candidat des Patrons, s'il n'y avait eu des objections locales. Le parti libéral n'a rien à craindre des Patrons. Ils ne sont séparés de nous que de l'épaisseur de quelques feuilles de papier que nous sommes prêts à leur faire sauter.

—Les évènements nous favorisent, mais ils sont entièrement hostiles au présent gouvernement d'Ottawa.

—Les Patrons sont contre le sénat ; quelle est l'opinion libérale là-dessus ?

—La majorité d'Ontario est, je crois, en faveur de l'abolition du Sénat. Seulement, c'est une question organique, et il faut que les autres provinces le demandent également.

—Sir Richard s'est déclaré convaincu que les libéraux sont à la veille du triomphe. Le soulèvement général contre la Protection aux États-Unis ne peut qu'avoir son contre-coup ici. Les évènements nous favorisent de toutes manières. Jamais la perspective ne nous a été plus favorable qu'en ce moment ; tout de même, pas le gouvernement reculera les élections, plus notre victoire sera éclatante.

Le comité exécutif s'est réuni hier soir. Parmi les personnes présentes on remarquait :

Hon. M. Joly de Lotbinière, président, et MM. Richard Turner, R. B. Dobbell, L. Marou, H. Col, Montzinger, cap. Ray, capt. Denis, J. U. Gagnier, P. B. Bédard, échevins Leonard et Foley, Geo. Van Felsou, H. Patry, G. Fairchild, J. Holt, etc.

Le secrétaire donne lecture de lettres de compagnies de chemins de fer informant le comité que leurs représentants seront présents à l'Assemblée des agents de chemins de fer qui aura lieu ici jeudi prochain.

Le grand bal du Carnaval a été fixé à mercredi, 31 janvier, à la suggestion de M. Fairchild.

Le programme a été soumis au comité, mais son adoption finale remise à mardi soir.

Le comité de construction a aussi soumis plusieurs jolis plans, entre autres celui de l'érection d'un fort en glace sur les fortifications, entre les portes St-Louis et Kent. Il sera placé immédiatement en arrière de la poudrière de l'Esplanade. Ce fort aura pas moins de 63 pieds de haut, ce qui, ajouté à la hauteur du mur, 20 pieds, donne un total de 83 pieds.

On se propose aussi d'ériger une énorme tour de neige sur le même mur, juste à l'angle du mur au nord de la cour de Lawn Tennis.

Il est aussi question de magnifiques arcs-de-triomphe en glace à Saint-Roch et Saint-Sauveur ; d'un monument supportant une statue de Montgomery en glace, dans la cour de la Citadelle, à l'endroit même où le général américain fut inhumé et où il est resté 43 ans, et d'une pagode sur la Place d'Armes.

Le concours pour le titre de champion du patin au Canada sera tenu ici dans la semaine du Carnaval.

Les Hurons et les Montagnais prendront part aux fêtes carnavalesques.

Nouvelles souscriptions :

Table with 2 columns: Name and Amount. B. Leonard \$25 00, Behan Bros \$25 00, B. Campbell 10 00, J. S. Kane 10 00, Col. Duchesnay, D. A. G. 5 00, Capt. Pinault 5 00, J. Power 5 00, Henry O'Sullivan, J. P. 5 00, E. Dery 5 00, Dr A. C. Hamel 5 00

Le montant total des souscriptions s'élève à Québec \$5,000 ; mais cette somme est loin d'être suffisante pour rencontrer les dépenses du Carnaval monstre qui s'organise. L'argent devrait rentrer plus vite que ça. Que tout le monde souscrive immédiatement. Celui qui donne promptement donne deux fois.

Comédie française

Monsieur le rédacateur,

Lorsque l'Opéra Français est venu jouer ici, en novembre dernier, on s'est plaint avec raison que les employés des théâtres de Saint-Roch étaient dans l'impossibilité d'assister aux pièces, parce qu'elles étaient données le samedi, on ne chôme pas à Saint-Roch ce jour-là. Avec plaisir nous avons respecté ces justes représentations et nous avons cru qu'il valait mieux engager la compagnie comédiale à venir jouer au commencement de la semaine. Lundi prochain, quelques chefs-d'œuvre de la littérature française, interprétés par de véritables artistes, seront donnés dans l'après-midi et le soir. En sus, et pour favoriser davantage ces jeunes gens qui savent toujours se distinguer par leur bon goût, et leur enthousiasme pour toutes les productions françaises, nous offrons aux membres de l'Union Commerciale de Québec, dont les noms nous sont été fournis par les représentants autorisés de cette importante société, une réduction de 50% sur les prix d'admission dans la galerie pour la soirée de la semaine.

Nous serons à la disposition de nos amis de St-Roch, jeudi matin, à notre bureau, No 31 rue St-Pierre.

Bien à vous,

THÉA. HAMEL & CIE.

L'ELECTEUR

CONSEIL CENTRAL

SEANCE BI-MENSUELLE

Amendements à la charte de la Cité

Avant l'ouverture de la séance, des députés d'Ottawa et Montréal venus à Québec pour surveiller les intérêts des classes ouvrières de ces villes devant la Législature, ont été présentés à l'Assemblée et ont adressé la parole. Ce sont MM. C. Rodier, Darrington et Keys, de Montréal, et Pagé, de Hull.

Le comité municipal fait rapport et suggère de demander les amendements suivants à la charte de cité :

Abolition de la qualification pour l'éligibilité aux charges d'échevins ou conseillers.

Extension du suffrage municipal à tout locataire payant \$25 de loyer par semaine et à tout propriétaire retirant un revenu d'au moins \$25, qu'ils aient ou non payé leurs taxes à telle ou telle date.

Vote compulsif.

Election du maire par le peuple.

À l'ordre du jour, réception et lecture des communications, le secrétaire donne lecture d'une lettre de l'Union typographique No 302, supportant au Conseil Central de considérer l'opportunité de voter un certain montant d'argent comme souscription au Carnaval.

Comme toute somme au-dessus de \$10 ne peut être votée sans avis de motion donné à une séance antérieure, un des députés de l'Union typographique No 302, a donné avis de motion qu'à la prochaine assemblée il proposera que le Conseil Central souscrive \$25 piastres pour le Carnaval. La séance a été ajournée à minuit et demi.

Correction

Dans la dernière chronique ouvrière d'Atlas, trois mots insérés au beau milieu d'une phrase en changeant complètement le sens.

Au lieu de :

"Dans le port de Québec, les steamers ne fournissent pas le charbon nécessaire à l'engin employé pour le déchargement, mais à Montréal ils le fournissent."

Il faut lire :

"Dans le port de Québec, les steamers ne fournissent pas l'engin employé pour le déchargement, mais à Montréal ils le fournissent."

Conseil-de-Ville

Une séance spéciale du Conseil-de-Ville a eu lieu hier soir, à la requête de cinq membres, pour prendre en considération le rapport du comité de chemins de fer, en ce qui concerne le projet de la compagnie de chemin de fer du Grand-Nord.

Le rapport comportait que le prêt ne pourrait être fait qu'en autant que la compagnie fournirait des garanties sur des propriétés non hypothéquées.

La compagnie répond qu'elle ne peut donner de garanties sur des propriétés immobilières avant d'en posséder, mais qu'elle donnera comme garantie un égal montant de débiteurs de la première émission.

Le conseiller Angers a proposé secondé par l'échevin Robitaille que le rapport soit amendé en ajoutant "ou tout autre garantie que le conseil voudra bien accepter."

Appelé à donner son vote prépondérant, le maire a voté contre l'amendement et le Conseil a ajourné.

L'AFFAIRE CARRIER

A qui est due son arrestation

La Chronique reproduit du Star un long article au sujet de l'affaire Carrier.

Cet article ne contient rien de nouveau et nous l'aurions ignoré s'il ne contenait une fausseté en même temps qu'une injustice.

Le Star attribue l'arrestation de Carrier aux détectives de l'agence Pinkerton et à eux seuls. Il prétend qu'ils l'ont suivi pas à pas dans toutes ses pérégrinations à travers l'Europe, l'Amérique du Sud et les États-Unis.

Nous ne savons qui a informé le Star, mais nous savons qu'il est dans l'erreur.

Le Pinkerton ont bien donné après Carrier, mais après plusieurs semaines d'innuités et de dépenses énormes ils n'avaient encore pu le retracer.

Notre habile détective Fleury qui de son côté recherchait Carrier pour son propre compte, eut durant ce temps-là réussi à localiser Carrier, qui se cachait sous un nom d'emprunt dans un hôtel à Denver.

La compagnie du Pacifique ayant appris cela chargea M. Fleury d'aller s'assurer de Carrier et d'établir autour de lui une surveillance active.

Des brefs furent ensuite émis et Carrier arrêté.

Nous ne craignons pas de dire que sans le détective Fleury, le Pacifique aurait pu en faire son tour de force à jamais métré dans la main sur celui qui lui a si habilement filé une valeur de \$35,000.

Les brigands du Cap-Rouge

ou —

La vie de Chambers

Lundi, le 18 décembre, à la salle Jacques-Cartier.

Plaintes des patineurs

Les amateurs du patin trouvent étrange qu'il n'y ait pas encore de patinoir d'ouvert au public cet hiver.

Chemins affreux

A la ville, nous avons de beaux chemins d'hiver, mais à la campagne ils sont quasi impraticables. Le fort vent qui a soufflé toute la journée d'hier a amoncelé dans les routes toute la neige tombée durant la tempête de dimanche, et les chevaux embourbés à toutes les arêtes. Sur le chemin de Beauport, dans la Canardière, une route très fréquentée et généralement bien entretenue pourtant, les voitures n'avaient pu passer et avec difficulté.

M. René Houde de Charlesbourg, le dignitaire de Gaspard, est venu à la ville ce matin interdire une poursuite à la compagnie des chemins à barrières.